

jourd'hui, dans le traitement des affections chroniques du tube digestif, est un des meilleurs moyens que l'on puisse opposer au symptôme vomissement. Debreyne a cherché, avec raison, à le retirer de l'oubli dans lequel il est tombé aujourd'hui. (*De l'Emploi avantageux du colombo dans les vomissements atoniques et nerveux*, in *Bullet de therap.*, 1843, t. XXIV, p. 180.) Il cite dans ce travail quatre observations, qui ne permettent guère de douter de la propriété antiémétique du colombo (*). On sait que Christian (de Montpellier) a signalé, dès 1811, cette application du colombo; Martin-Solon a, de son côté, reconnu ses propriétés antivomitives. (*Bullet. de therap.*, t. XXVIII, p. 214.)

La *colombine* de Wittstock est sans doute destinée à entrer dans les usages thérapeutiques et probablement sous la forme d'injection hypodermique. Il serait possible qu'il y eût dans cette substance un médicament à opposer très-utilement aux vomissements opiniâtres (**).

4° *Essence de cajeput*. — La plupart des essences stimulent la tunique musculuse de l'estomac, mais à très-petites doses, et, à ce titre, elles sont carminatives; vient-on à dépasser cette mesure, on obtient des effets d'amyosthénie. Entre ces essences, je signalerai celle de cajeput comme me semblant particulièrement utile contre les vomissements. En 1853, j'avais dans une de mes salles de l'hôpital de Brest un malade qui présentait depuis cinq ou six mois des vomissements opiniâtres, lesquels survenaient sans toux, peu après l'ingestion des aliments. Tous les moyens indiqués en pareil cas: noix vomique, belladone, potion de Rivière faradisation épigastrique, colombo, etc., avaient échoué. A bout de ressources, j'eus l'idée d'employer l'essence de cajeput prise avant les repas. A partir de ce moment et pendant quinze jours, ce qui n'était jamais arrivé jusque-là, il y eut cessation complète des vomissements, et la nutrition reprit d'une manière inespérée. Au bout de ce temps, les vomissements ayant reparu, je recourus à d'autres moyens, mais sans plus de succès que la

(*) 199. Il conseille la poudre de *racine de colombo* à des doses de 1 à 4 gram. par jour, en recommandant de veiller à ce que ce médicament ne soit pas inerte par vétusté.

On peut aussi se servir d'une *infusion* de 4 gram. par 1000 gram.

J'ai indiqué plus haut un vin de *quinquina au colombo*, contenant les principes solubles de 2 gram. de colombo par 100 gram. de vin [45].

La *teinture alcoolique de colombo* du Codex est au 5°. Doses, 5 à 10 gram. dans une potion.

(**) 200. La posologie de la *colombine* n'est pas encore fixée. C'est un médicament à étudier.

première fois. Je repris l'usage de l'huile de cajeput, et les vomissements s'arrêtèrent encore. Je donne ce fait pour ce qu'il vaut; mais il me paraît suffisant pour justifier de nouveaux essais (*).

5° *Créosote*. — Cette substance a été préconisée par Elliotson, en 1835, puis par Mauthner, dans le cas de vomissements opiniâtres; Rayer l'a opposé avec succès aux vomissements qui surviennent à une époque avancée de la maladie de Bright. Carswell et Riecken lui ont également reconnu la propriété anti-émétique dans diverses sortes de vomissements, et en particulier dans celui de la naupathie. C'est une ressource à ajouter à celles, trop limitées, dont nous disposons contre les vomissements opiniâtres (**).

Au reste, la diversité des moyens antiémétiques, qui ont été successivement préconisés montre combien le vomissement opiniâtre relève de causes générales ou locales différentes, et indique la nécessité de donner pour base à cette médication une analyse clinique attentive.

La plupart des modificateurs du système nerveux ont pu jouer successivement leur rôle utile dans cette médication. C'est ainsi que les opiacés, les cyaniques (eau de laurier-cerise, feuilles de pêcher, acide prussique, cyanures), les solaniques, le chloroforme, l'hydrate de chloral, l'asa-foetida, etc., ont été considérés comme susceptibles d'arrêter les vomissements opiniâtres. L'hydrate de chloral a été regardé récemment comme un des plus sûrs moyens à opposer au mal de mer. Giraldès a signalé, après Pritchard, en 1874, l'utilité de ce médicament comme moyen

(*) 201. L'essence de cajeput doit être donnée en potion :

℞ Essence de cajeput..... de 6 à 12 gouttes.
Sucre..... 2 gram.

F. un oléo-saccharum. Ajoutez :

℞ Eau distillée de mélisse 100 gram.
Sirop de tolu 30 —

(**) 202. La *créosote* peut se donner en *potion*. Pécholier a proposé la formule suivante :

℞ Créosote..... 3 gouttes
Essence de citron..... 2 gouttes
Eau commune..... 120 grammes.
Sirop de fl. d'oranger... 30 grammes

On en donne une cuillerée à bouche toutes les deux ou trois heures.

Les *pilules antiémétiques de Pitschaff* contiennent chacune 1/3 de goutte de créosote et 2 centigr. 1/2 de poudre de ciguë. On en donne 3 par jour contre les vomissements incoercibles des femmes enceintes.

de prévenir les vomissements du mal de mer. Enclin aux souffrances de la naupathie, il a pu en atténuer les effets, bien que le temps fût très-mauvais, dans un passage de Douvres à Calais, en prenant de l'hydrate de chloral à la dose de 50 centigr. à 1 gr. 50 centigr. sous forme de sirop (*Journal de thérap. de Gubler*, 10 novembre 1874, p. 812.) Un médecin de la marine, Obet, qui a essayé ce moyen, lui a reconnu une réelle efficacité. Il l'a employé chez des passagères enceintes, et a constaté qu'il prévenait, arrêtait ou rendait inoffensives pour la grossesse les secousses des vomissements. L'hydrate de chloral, combiné avec l'usage du champagne, est certainement le traitement palliatif qu'on puisse opposer avec le plus de chances de succès au mal de mer. (Obet, *Note sur le traitement du mal de mer par le chloral*, in *Arch. de méd. nav.*, 1875, t. XXIII, p. 457.)

E. Hamelin a, dans trois cas, obtenu une suspension remarquable de vomissements opiniâtres à l'aide de l'asa-fœtida, donné à la dose de 1 à 2 grammes, associé à 50 centigr. de camphre. Cette médication, empruntée à P.-J. Barthez, n'a été employée qu'après insuccès constaté des autres moyens : l'un de ses malades rendait dans ces vomissements une grande quantité de sarcines.

Le *nitrite d'amyle* en inspiration ⁽¹⁾ a été recommandé récemment contre les vomissements du mal de mer, par le docteur Crochley Clapham, qui aurait obtenu 121 succès dans 124 cas. Ce serait bien beau si de pareilles promesses étaient tenues; il y a lieu, au moins, d'essayer de nouveau.

Faber a préconisé l'*oxalate de cerium* contre les vomissements et il a avancé que ce médicament était supérieur à tous les autres ⁽²⁾. (Faber, *on the Influence of sea voyages on the human body and their value in the treatment of Consumption*, in the *Practitioner*, september 1876, p. 188.)

J'ai à peine besoin d'ajouter que tous ces moyens s'adressent uniquement à l'état convulsif de la tunique musculuse de l'estomac, et qu'il faut tâcher d'éloigner la cause locale ou générale qui a fait naître les vomissements ou qui les entretient.

L'aphorisme « *vomitibus vomitu curatur* », dont les homœopathes se sont emparés, répond à un fait pratique réel, constaté par J. Franck, qui avait formulé une *poudre antiémétique* dans laquelle figurait l'ipéca associé au sucre et au bitartrate de

⁽¹⁾ 203. Le *nitrite d'amyle* s'emploie à la dose de 4 à 5 gouttes, sous forme d'inhalation.

⁽²⁾ 204. L'*oxalate de cerium* est employé à la dose de 2 grains anglais 13 centigr.).

potasse. Il employait ce mélange dans le traitement des vomissements incoercibles des femmes enceintes. L'utilité des vomitifs s'interprète allopathiquement, dans ces cas, par une modification des sécrétions de l'estomac ou par une perturbation nerveuse qui change la fonctionnalité vicieuse de cet organe.

J'ajouterai que certains moyens topiques peuvent venir en aide aux autres, et je citerai, à ce propos : les applications de glace sur le creux épigastrique; la faradisation de cette région, dont Leconiat a reconnu l'utilité contre le mal de mer (*Arch. de méd. nav.*, 1868, t. X, p. 351); les applications de vésicatoires, ou même simplement de rubéfiants, à l'épigastre ou dans la région dorsale; les aspersion d'éther pulvérisé sur la colonne vertébrale, etc.

Quel que soit le moyen que l'on emploie, il y a un *régime antiémétique* qui est le même pour tous. Il a pour éléments : 1° la méthode alimentaire de Brown-Séguard ⁽¹⁾; 2° des boissons glacées ou très-chaudes, suivant que le tâtonnement démontre l'utilité des unes ou des autres; 3° une température fraîche, obtenue par l'ouverture d'une fenêtre, le jeu des battants des portes, l'arrosage du parquet, la flabellation; 4° une position très-déclive de la tête. On a vu, dans quelques cas, l'ingestion des aliments n'être tolérée que lorsque les malades étaient plongés dans un bain tiède. Cette remarque pratique a son importance.

II. *Amyosthénie intestinale*. — Les coliques, quelle qu'en soit par ailleurs la nature, sont l'expression symptomatique de presque toutes les affections du ventre; elles accusent un état convulsif des fibres musculaires de l'intestin, et sont, à la différence près du siège, de la même nature que les coliques utérines. Les coliques nerveuses de l'entéralgie spasmodique, les coliques des diarrhées, celles de la dysenterie, celles des ouvriers intoxiqués par le plomb et celles des hémorroïdaires, ont, malgré la différence de leurs causes, une pathogénie identique. Certains médicaments tels que le café, divers drastiques (aloès, séné, etc.), agissent de la même façon sur la contractilité intestinale et, l'exagérant, produisent les coliques.

Le colombo, conseillé dans les dysenteries; les essences ⁽²⁾,

⁽¹⁾ 205. Cette méthode consiste à donner aux malades, et d'une façon presque continue, des aliments en très-petite quantité et presque secs.

⁽²⁾ 206. L'*essence d'anis* est particulièrement utile dans ce cas et l'on sait combien son usage est répandu pour combattre le symptôme colique. Je